

# Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Le titulaire du Bac Pro ASSP exerce des fonctions dans le domaine de la santé et du social. Le tout s'inscrivant dans un esprit d'équipe. L'accès à de nombreux emplois est identifié :

- Assistant(e) de soins ;
- Accompagnant(e) de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap ;
- Coordinateur(rice) d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial ;
- Maître(esse) de maison, gouvernant(e) ;
- Responsable d'hébergement ;
- Responsable de petites unités en domicile collectif ;
- Intervenant(e) en structures d'accueil de la petite enfance ;
- Accompagnant(e) de personnes en situation de handicap, de dépendance ;
- Assistant(e) de responsable de secteur ;
- Accueillant(e) familial(e)
- Assistant(e) en soins et en santé communautaire ;
- ...



## Enseignements

### Domaine professionnel :

- Accompagnement de la personne dans une approche individualisée
- Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité dans les activités de la vie quotidienne.
- Travail et communication en équipe pluriprofessionnel

### Domaine général :

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- EPS

### Accompagnement personnalisé

## Périodes de formation en milieu professionnel

L'élève réalise 22 semaines de formation en entreprise, réparties sur les 3 années de formation.

## Modalités d'examen :

La plus grande partie des épreuves se déroule en contrôle en cours de formation : CCF

## Complément de formation :

- **SST** : secouriste sauveteur du travail
- Notion de **PRAP2S** -> Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social.



## Poursuite d'études possible

### Post-Bac

- **Au lycée Saint Anselme**

BTS (2 ans) : Économie Sociale et Familiale, Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociales

Puis possibilité DE (1 an, niveau licence) : Conseiller en Économie Sociale et Familiale

- **Études possibles en :**

BTS (ex. ESF, SP3S...), BUT, IFSI...

### Autres formations possibles

- **Sur dossier ou sur concours, accès aux écoles :**

D'aide-soignante\*, d'auxiliaire de puériculture\*, d'aide médico-psychologique\*, d'assistant dentaire, d'infirmier

*\*Le titulaire d'un bac pro ASSP est dispensé des épreuves écrites du concours*

- **Sans concours :**

Accès aux formations d'animateur, de préparateur en pharmacie (après un Bac Pro Officine...)

Voir aussi la possibilité de se présenter au CAP Accompagnement Éducatif de la Petite Enfance (candidat libre...). Ce CAP permet d'accéder au concours d'ATSEM.